

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 05589 Numéro SIREN : 535 354 906 Nom ou dénomination : 7PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/037866

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/037866**
n° de gestion : **2011B05589**
n° SIREN : **535 354 906 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 14/08/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

7PARTNERS - Société par actions simplifiée
62 rue de Bonnel 69003 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/01/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5321413



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

37866

Exercice ouvert le	01022018	et clos le	31012019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
7PARTNERS			62 RUE DE BONNEL		
SIRET	5	3	5	3	5
	4	9	0	6	0
	0	0	0	4	7
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SAS EPSA INTERNATIONAL 65 rue d'Anjou					
75008 PARIS					
SIRET	8	3	0	5	2
	9	5	7	4	0
	0	0	0	2	2

B ACTIVITE					
Activités exercées	Conseil pour les affaires et la gestion	Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	7 759 437	Bénéfice imposable à 28%	500 000	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
Nom	
NIF	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
Nom	
NIF	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID		

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SAFIGEC Sté d'Expertise Comptable 3 Rue de Mailly 69300 CALUIRE Tél: 04.72.00.59.60		Tél:	
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 13/05/2019
			Lieu: LYON
			Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature GONCALVES Nicolas

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e	
							f	
							g	
							h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j	
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)	

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES	
--	--

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : 7PARTNERS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 62 RUE DE BONNEL		Durée de l'exercice précédent* 13	
Numéro SIRET* 53535490600047		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31 01 2019	
		N-1 31 01 2018	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF 6 736		AG 6 640 96 1 464	
Fonds commercial (1) AH 35 013		AI 35 013 146 827	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT 196 870		AU 43 441 153 429 84 353	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH 90 145		BI 90 145 29 360	
TOTAL (II) BJ 328 764		BK 50 081 278 683 262 004	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX 13 465 139		BY 777 295 12 687 844 7 345 725	
Autres créances (3) BZ 2 992 647		CA 2 992 647 538 305	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF 1 551 292		CG 1 551 292 3 207 924	
Charges constatées d'avance (3)* CH 376 394		CI 376 394 51 693	
TOTAL (III) CJ 18 385 471		CK 777 295 17 608 176 11 143 647	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 18 714 236		IA 827 377 17 886 859 11 405 652	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : 7 PARTNERS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8 ..400.....)	DA	8 400		8 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	840		840
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	38 217		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 370 558		2 689 835
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 465 872		3 718 940
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	11 883 887	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			10 310
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 652		1 355 740
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 279 111		586 232
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 617 155		2 341 952
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	103 054		693 403
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	6 002 972		4 987 637
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	17 886 859		11 405 652
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 002 972		4 987 637
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			10 310	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 7PARTNERS

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	16 361 792	FH		FI	16 361 792 10 636 563
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	16 361 792	FK		FL	16 361 792 10 636 563
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	21 718 8 837
	Autres produits (1) (11)					FQ	120 12
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	16 383 630 10 645 412
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 811 231 1 412 987
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	293 609 178 430
	Salaires et traitements*					FY	2 985 787 2 292 730
	Charges sociales (10)					FZ	1 377 078 1 021 379
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	26 860 47 072
						GB	
						GC	394 355 49 222
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	297 39
	Autres charges (12)					GF	7 889 218 5 001 859
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	8 494 412 5 643 553
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	49
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	49
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GQ	
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	11 820
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	11 820
	Total des charges financières (VI)					GV	(11 772)
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GW	8 494 412 5 631 782
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

Désignation de l'entreprise : 7 PARTNERS

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	3 232		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	33 250		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	36 482		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	675	16 742	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	82 832		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	190 241		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	273 748	16 742	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(237 266)	(16 742)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	2 791 274	1 896 100	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	16 420 112	10 645 461	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	10 954 240	6 926 521	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	5 465 872	3 718 940	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP	13 297		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IH			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IJ			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								IK			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX			
	(9)	Dont transferts de charges								RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	21 718	8 600	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9								A3			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								A4			
	Cf état annexe										Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
											273 747		36 482
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

es explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2042

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise :

7 PARTNERS

31/01/2019

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 7 PARTNERS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant		*	
				1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	41 749	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants] L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants] M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants] M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants] M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	161 088	KW		KX	18 720		
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	67 142	LC		LD	145 431		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes			LK		LL		LM			
	TOTAL III			LN	228 230	LO		LP	164 151		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T		
		Autres participations			8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières			1T	29 360	1U		1V	74 035			
TOTAL IV			LQ	29 360	LR		LS	74 035			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	299 340	OH		OJ	238 186	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CO		DO		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	41 749	IX	41 749		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers	IU		MM	167 908	MN	11 900	MO	11 900	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS	27 603	MT	184 970	MU	184 970	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	195 511	NH	196 870	NI	196 870	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations		10		OX		OY		OZ	
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E	13 250	2F	90 145	2G	90 145		
TOTAL IV		13		NJ	13 250	NK	90 145	2H	90 145		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		OK	208 761	OL	328 764	OM	328 764

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAFIGEC

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 7PARTNERS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	5 272	PF	1 368	PG		PH	6 640
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	110 570	QE	7 346	QF	117 157	QG	759
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	33 307	QM	18 146	QN	8 771	QO	42 682
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	143 877	QV	25 492	QW	125 928	QX	43 441
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	149 149	ØP	26 860	ØQ	125 928	ØR	50 081

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAFIGEC

Désignation de l'entreprise : 7 PARTNERS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	192 700	6U	584 595
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	
	TOTAL III	7B	192 700	TY	584 595
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	192 700	UB	584 595
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	394 355	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ	190 241	UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : 7PARTNERS

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US
	Autres immobilisations financières	UT	90 145	UV		90 145
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	949 507		949 507	
	Autres créances clients	UX	12 515 632		12 515 632	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 104		1 104	
	Etat et autres collectivités publiques	VM				
		VB	375 961		375 961	
		VN				
		VP				
	Groupe et associés (2)	VC	2 592 786		2 592 786	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	22 795		22 795	
	Charges constatées d'avance	VS	376 394		376 394	
	TOTAUX	VT	16 924 325	VU	16 834 180	VV 90 145
	REVENUS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD			
		(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE			
			VF			

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
REVENUS	(1)	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG			
			à plus de 1 an à l'origine	VH			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	3 652	3 652		
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	2 279 111	2 279 111		
		Personnel et comptes rattachés	8C	534 834	534 834		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	324 799	324 799		
		Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E			
			Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 472 261	2 472 261	
			Obligations cautionnées	VX			
			Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	285 262	285 262	
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
		Groupe et associés (2)	VI				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	103 054	103 054		
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ				
		Produits constatés d'avance	8L				
		TOTAUX	VY	6 002 972	VZ 6 002 972		
		Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 7 PARTNERS

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 0 | 1 | 2 | 0 | 1 | 9

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WB	WA	5 465 872		
			de son conjoint				moins part déductible *					à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	42 269	XE	50 034		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	7 765				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	)						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	675		
	Amendes et pénalités		WJ	6 75		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7								
------------	--	----	--	----	--	--	--	--	--	--	--	--

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)										
		- imposées au taux de 0 %										
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										

Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW								
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8								

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															</
--	---------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----

Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

Majoration d'amortissement *

Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			XD
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA			XF
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	QV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC				

Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI								
---	---	----	---	----	--	--	--	--	--	--	--	--

Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	8 259 437									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	déficit (II moins I)	ZL										
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	8 259 437									

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

7 PARTNERS

31/01/2019

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 7 PARTNERS

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice

ZT

3 04 712

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 233septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : 7PARTNERS										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	3 718 940		- Autres réserves	ZD	3 718 940					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE						
					Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	OF	3 718 940		Report à nouveau	ZG						
										TOTAL II		3 718 940
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
Exercice N :											Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS							
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	1 301 075		462 606				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	485 056		XQ	557 205		247 849				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	203 433		99 393				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	50 051		38 015				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	699 466		565 123				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	2 811 231		1 412 987				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	213 124		126 399				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	80 485		52 031				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	293 609		178 430				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	2 721 109		2 213 131				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	326 776		152 780				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*				OB	2 873 699						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH							
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	8 3 0 5 2 9 5 7 4 0 0 0 2 2						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : 7PARTNERS

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7	CF ETAT ANNEXE	208 761	125 928		82 832
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7	33 250	(49 582)	(49 582)			
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes I à 20 de la colonne ⑨)			(49 582)			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes I à 20 de la colonne ⑩)						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : 7PARTNERS

31/01/2019

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 16,5 %
							16,5 %	15 % ou 16 %	0 %	
AUDIO CABLE SERVICE-L	9 000	1 705	7 295		(7 295)	(7 295)				
Matfor Créations de b	8 400	3 718	4 682		(4 682)	(4 682)				
CLESTRA CREATION CLOI	5 294	682	4 612		(4 612)	(4 612)				
DAPHNE INSTALL TEL	5 636	1 835	3 801		(3 801)	(3 801)				
MATFOR AMENAGT BUREAU	4 351	582	3 769		(3 769)	(3 769)				
MATFOR CREATION SALLE	5 730	1 984	3 746		(3 746)	(3 746)				
MATFOR CREATION BUREA	4 538	1 113	3 425		(3 425)	(3 425)				
FOURNITURE + POSE INS	5 308	2 564	2 744		(2 744)	(2 744)				
DAPHNE installation	6 912	4 346	2 566		(2 566)	(2 566)				
SIEGES DE TRAVAIL ET	5 037	2 084	2 953	813	(2 140)	(2 140)				
MATFOR CREATION SALLE	2 597	571	2 026		(2 026)	(2 026)				
MOBILIER BUREAUX COLL	2 771	1 160	1 611		(1 611)	(1 611)				
DAPHNE TRAVAUX TEL	1 708	309	1 399		(1 399)	(1 399)				
PRO INSTAL ALARME INT	1 526	198	1 328		(1 328)	(1 328)				
MATFOR -CREATION OPEN	2 032	704	1 328		(1 328)	(1 328)				
ENGIE-TRVX MODIF CHAU	1 272	460	812		(812)	(812)				
MOBILIER BUREAU SALLE	1 207	506	701		(701)	(701)				
MOBILIER BUREAU DIREC	866	364	503		(503)	(503)				
MOBILIER BUREAUX FACE	748	314	434		(434)	(434)				
FINITION FOURNITURE E	550	264	286		(286)	(286)				
TRVX CABLAGE INFORMAT	562	276	286		(286)	(286)				
MOBILIER BUREAU DIREC	157	66	90		(90)	(90)				
RACHAT AMENAGEMENT ET	90 000	90 000								
HAWORTH 2 TABLES CARR	601	31	570	570						
HAWORTH 17 SIEGES	3 581	190	3 391	3 391						
HAWORTH 2 PLANS RECTA	806	65	741	741						
HAWORTH -MOBILIER	6 265	2 903	3 362	3 362						
HAWORTH- MOBILIER SIE	6 228	2 943	3 285	3 285						
HAWORTH 2 BUREAUX BUL	345	28	317	317						
HAWORTH 2TABLES+ 6SIE	1 776	492	1 284	1 284						
MOBILIER ESPACE DETEN	1 801	747	1 054	1 054						
HAWORTH 8 SIEGES PIVO	1 847	554	1 293	1 293						
HAWORTH 4 BUREAUX BEN	1 675	557	1 118	1 118						
HAWORTH- 1 BUREAU BEN	460	264	196	196						
HAWORTH- 6SIEGES PIVO	1 395	800	595	595						
MOBILIER DE BUREAU	1 480	465	1 016	1 016						
IMMOBILIERE DUQUESNE	13 250		13 250	13 250						
HAWORTH 6 BUREAUX OPE	1 049	84	965	965						
Total	208 761	125 928	82 832	33 250	(49 582)	(49 582)				

Désignation de l'entreprise : 7 PARTNERS

Néant ☒ *

A **ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME**
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-3				
	différente (art. 39 quaterdecies N-4				
	1 ter et 1 quater du CGI) N-5				
	(à préciser) au titre de : N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 7 PARTNERS

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12,8 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 7 PARTNERS

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 7PARTNERS		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/02/2018		et clos le : 31/01/2019	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	16 361 792
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	16 361 792
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	120
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	11 001
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	11 121
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	2 305 649
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	7 229
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	297
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	2 313 175
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	14 059 738
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		SA	13 907 523
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	16 361 792
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	80
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2018
Date de cessation		GZ	31/12/2018
		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 1 2 0 1 9

N° SIRET 5 3 5 3 5 4 9 0 6 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 7PARTNERS

ADRESSE (voie) 62 RUE DE BONNEL

CODE POSTAL 69003 VILLE LYON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	8 400
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination EPSA INTERNATIONAL
N° SIREN (si société établie en France) 830529574 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 8 400
Adresse : N° 65 Voie RUE D'ANJOU
Code postal 75008 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			376 393.88
01/02/2018 AD S.A.N.	51 693.24		
01/02/2018 EI CCA ORANGE TEL 02/18		21.65	
01/02/2018 EI CCA ALLIZE P.COTIS 2018 11/12		1 970.83	
01/02/2018 EI CCA SCI 7P IMMO LOYER 1T18 2/		10 740.00	
01/02/2018 EI CCA SCI 7P IMMO PR CH 1T18 2/		1 200.00	
01/02/2018 EI CCA SCI DUQUESNE LOYER 1T18 2/		8 974.42	
01/02/2018 EI CCA SCI DUQUESNE PR CH 1T18 2/		1 000.00	
01/02/2018 EI CCA SCI DUQUESNE TF 1T18 2/3		1 333.33	
01/02/2018 EI CCA HORTIFLOR 1T18 2/3		326.00	
01/02/2018 EI CCA POSTE COLLECTIE 2018 11/12		1 358.50	
01/02/2018 EI CCA SALES F ENTP E 01-03 37/5		112.75	
01/02/2018 EI CCA CIAMT COTIS 2018 11/12		291.50	
01/02/2018 EI CCA HAYS RECRUT BENARD 02/18		4 500.00	
01/02/2018 EI CCA FRANCIS L.ABT 2018 11/12		749.17	
01/02/2018 EI CCA AST COTIS 2018 11/12		1 879.17	
01/02/2018 EI CCA LEXTENSO ABT 2018 11/12		816.75	
01/02/2018 EI CCA EDT F L. NAVIS 2018 11/12		4 125.00	
01/02/2018 EI CCA AXA PERT EMPLOI 2018 11/1		2 947.55	
01/02/2018 EI CCA ARVAL-02/18		4 671.54	
01/02/2018 EI CCA FRANFINANCE LOC 1T18 2/3		270.31	
01/02/2018 EI CCA AIG ROMS 3/12		242.50	
01/02/2018 EI CCA GEPCA MULTI PRO 9/12		689.86	
01/02/2018 EI CCA SALES FORCE 1/12		1 953.50	
01/02/2018 EI CCA SALES FORCE 09-03 1/5.5		109.50	
01/02/2018 EI CCA SALES FORCE 11-03 1/3		101.00	
01/02/2018 EI CCA CITYMEO 6/16		225.00	
01/02/2018 EI CCA KOMPASS EASY 2/12		259.33	
01/02/2018 EI CCA EDITION LEG 2018 11/12		824.08	
31/01/2019 EI CCA SCI EUROPE LOYER 02+03/19	50 606.67		
31/01/2019 EI CCA ARVAL 02/19 SA EH-061-NY	782.00		
31/01/2019 EI CCA ARVAL 02/19	4 727.49		
31/01/2019 EI CCA HUBSPOT 5/12	1 650.00		
31/01/2019 EI CCA ORANGE TEL 02/19	22.71		
31/01/2019 EI CCA POSTE COLLECTIE 2019 11/12	1 409.10		
31/01/2019 EI CCA LOG ME IN 22/30	475.20		
31/01/2019 EI CCA COSMETIC COTIS 2019 11/12	1 466.70		
31/01/2019 EI CCA OPQM COTIS 2019 11/12	2 227.50		
31/01/2019 EI CCA ALLIZE COTIS 2019 11/12	1 984.60		
31/01/2019 EI CCA PLASTIPOLIS COT 19 11/12	2 016.70		
31/01/2019 EI CCA AST COTIS 2019 11/12	3 311.00		
31/01/2019 EI CCA CIAMT COTIS 2019 11/12	297.00		
31/01/2019 EI CCA AXA PERT EMPLOI 2019 11/1	8 695.50		
31/01/2019 EI CCA FRANFINANCE LOC COP 02/19	712.05		
31/01/2019 EI CCA ZENYO -MAD MACH CAFE 02+0	830.00		
31/01/2019 EI CCA SCI EUROPE PRV CH 02+03/1	8 748.00		
31/01/2019 EI CCA SCI EUROPE PROV TF 02+03	6 933.33		

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
31/01/2019 EI CCA SALES FORCES 1/12	2 958.50		
31/01/2019 EI CCA SALES FORCES 1/11	95.70		
31/01/2019 EI CCA SALES FORCES 1/10	98.90		
31/01/2019 EI CCA SALES FORCES 1/8	57.50		
31/01/2019 EI CCA SALES FORCES 1/6	39.20		
31/01/2019 EI CCA SALES FORCES 2/5	107.20		
31/01/2019 EI CCA SALES FORCES 11/12	42 606.08		
31/01/2019 EI CCA SALES FORCES 1/5	131.10		
31/01/2019 EI CCA CITYMED 3/12	150.00		
31/01/2019 EI CCA KOMPASS 2/12	189.20		
31/01/2019 EI CCA AIG ROMS 3/12	242.50		
31/01/2019 EI CCA GEPCA MULTI PRO 9/12	731.40		
31/01/2019 EI CCA REVUE FIDUCIAIRE 8/12	278.00		
31/01/2019 EI CCA REVUE FIDUCIAIRE 8/12	152.50		
31/01/2019 EI CCA F LEFEBVRE NAVIS 19 11/12	2 909.50		
31/01/2019 EI CCA DALLOZ ABT 2019 11/12	1 661.50		
31/01/2019 EI CCA F LEFEBVR MEMENTO 19 11/1	431.80		
31/01/2019 EI CCA REPORT AIR SEMINAIRE 02/1	36 700.00		
31/01/2019 EI CCA PREFERENCE SEMINAIRE 02/1	57 377.75		
31/01/2019 EI CCA PREFERENCE SEMINAIRE 02/1	64 274.75		
31/01/2019 EI CCA AIG ASS CYBERATTQ 11/14	1 555.28		
31/01/2019 EI CCA MMA LOCAUX 10-09/19 8/12	1 304.67		
31/01/2019 EI CCA SALES FORCE AV 01-03 2/3		4 554.70	
31/01/2019 EI CCA DHATIM ABT 1T19 2/3	70 000.00		
41810000 CLIENTS - FACTURES A ETABLIR			2 736 389.20
31/01/2019 EI FAE EPSA LOYER 4T17	7 446.00		
31/01/2019 EI FAE PSA LOYER 01/18	2 482.00		
31/01/2019 EI FAE EPSA TI	2 726 461.20		
40980000 AVOIRS . RECEVOIR			6 807.60
31/01/2019 EI AVOIR OVA HONO 2016	6 807.60		
43870000 LISS			1 104.42
10/01/2019 BA CPCAM RHONE CLEMENT G 01-06/1		481.38	
11/01/2019 BA CPCAM RHONE BLIN 27-31/12		*	206.85
11/01/2019 BA CPCAM RHONE BLIN 01-09/01/		*	372.33
22/01/2019 BA CPCAM RHONE BLIN 10-17/01		*	330.96
23/01/2019 BA CPAM MAIZI K 11-15/01			165.48
31/01/2019 PA SALAIRES 01/2019 CLEMENT G	882.52		
31/01/2019 PA SALAIRES 01/2019 MAIZI K	289.58		
31/01/2019 PA SALAIRES 01/2019 BLIN S	1 489.32 *		

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES DE PASSIF			
40810000 TOTAL FNP			1 550 963.23
31/01/2019 EI LA POSTE AFFRANCHISST 01/19		216.12	
31/01/2019 EI FNP RK AVOCAT ST CH CS 11/18		6 240.00	
31/01/2019 EI FNP RK AVOCAT ST CH CS 12/18		8 280.00	
31/01/2019 EI FNP RK AVOCAT ST CH CS 10 à 1		6 360.00	
31/01/2019 EI FNP RK AVOCAT ST at 10-12/18		1 620.00	
31/01/2019 EI FNP RK AVOCAT ST AT 09-12/18		10 020.00	
31/01/2019 EI FNP DRS H ET J.BODIN HON 01/1		372.00	
31/01/2019 EI FNP RK AVOCAT ST DROIT SS 12		8 280.00	
31/01/2019 EI FNP ARVAL 01/19		1 006.65	
31/01/2019 EI FNP CAC HDO 2018		8 640.00	
31/01/2019 EI FNP AMUNDI FRAIS TENUE CPTE		1 049.44	
31/01/2019 EI FNP ARVAL AVOIR SA 01/19	260.66		
31/01/2019 EI FNP HARDIS GROUP INFO 01/19		2 400.00	
31/01/2019 EI FNP MMA RC PRO 2019 1/12		721.40	
31/01/2019 EI FNP ENIV COMMISSION 2018		16 960.97	
31/01/2019 EI FNP SAFIGECC BILAN 31/01/19		1 440.00	
31/01/2019 EI FNP ALBERS & ALBERT AGO 2019		2 040.00	
31/01/2019 EI FNP GROUPE EPSA		1 475 577.31	
42820000 PROVISIONS CP			212 366.91
31/01/2019 EI PROV CP 31/01/19		208 475.37	
31/01/2019 EI PROV RIT 31/01/19		3 891.54	
42860000 PERSONNEL CHARGES . PAYER			49 500.00
31/01/2019 EI PROV PRIMES ASSOCIES 01/19		49 500.00	
42861000 INTÉRESSEMENT . PAYER			100 000.00
31/01/2019 EI PROV INTERESSEMENT 2018 100K€		100 000.00	
43820000 PROVISION CHARGES SOCIALES SUR			92 345.58
31/01/2019 EI PROV CH CP 31/01/19		90 653.38	
31/01/2019 EI PROV CH RIT 31/01/19		1 692.20	
43860000 ORG. SOCIAUX CHARGES . PAYER			34 618.56
31/01/2019 EI FORFAIT SOCIAL/INT 2018 100K€		20 000.00	
31/01/2019 OD URSSAF REMB AOSCE	8 434.00 *		
31/01/2019 OD C GOUBLY REMB	1 697.44		

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
31/01/2019 EI PROV CH PRIMES ASSOCIES 01/19		24 750.00	
44860000 ETAT - CHARGES . PAYER			213 947.61
01/02/2018 OD SALAIRE 01/18 ADESATT	*	52.42	
28/02/2018 PA SALAIRES 02/2018	*	38.08	
31/03/2018 PA SALAIRES 03/2018	*	38.27	
30/04/2018 PA SALAIRES 04/2018	*	36.58	
31/05/2018 PA SALAIRES 05/2018	*	54.94	
30/06/2018 PA SALAIRES 06/2018	*	38.77	
31/07/2018 PA SALAIRES 07/2018	*	52.62	
31/08/2018 PA SALAIRES 08/2018	*	56.39	
30/09/2018 PA SALAIRES 09/2018	*	42.53	
31/10/2018 PA SALAIRES 10/2018	*	40.10	
30/11/2018 PA SALAIRES 11/2018	*	74.57	
31/12/2018 PA SALAIRES 12/2018	*	49.58	
31/01/2019 PA SALAIRES 01/2019 ADESATT		144.76	
31/01/2019 EI PROV TVS 01/19		636.00	
31/01/2019 EI PROV CFE 2019 1/12	532.00		
31/01/2019 EI PROV CVAE 31/01/19		213 124.00	
44862000 CAP TAXE D'APPRENTISSAGE			19 089.76
01/02/2018 AD S.A.N.	*	1 781.34	
28/02/2018 PA SALAIRES 02/2018	*	1 293.66	
31/03/2018 PA SALAIRES 03/2018	*	1 301.41	
30/04/2018 PA SALAIRES 04/2018	*	1 243.66	
31/05/2018 PA SALAIRES 05/2018	*	1 868.09	
30/06/2018 PA SALAIRES 06/2018	*	1 318.28	
31/07/2018 PA SALAIRES 07/2018	*	1 790.62	
31/08/2018 PA SALAIRES 08/2018	*	1 918.52	
30/09/2018 PA SALAIRES 09/2018	*	1 446.30	
31/10/2018 PA SALAIRES 10/2018	*	1 362.92	
30/11/2018 PA SALAIRES 11/2018	*	2 536.56	
31/12/2018 PA SALAIRES 12/2018	*	1 581.04	
31/12/2018 OD TA DEDUCTION FRAIS STAGE 2018	352.64 *		
44863000 CAP FORMATION CONTINUE			31 443.29
01/02/2018 AD S.A.N.	*	18 512.46	
01/02/2018 EI AJUSTT FC 2256294.81X0.7	*	4 512.71	
28/02/2018 PA SALAIRES 02/2018	*	1 950.03	
12/03/2018 PA CHEQUE N.4181528 FAFTEC	19 669.64 *		
31/03/2018 PA SALAIRES 03/2018	*	1 961.69	
30/04/2018 PA SALAIRES 04/2018	*	1 874.60	
31/05/2018 PA SALAIRES 05/2018	*	2 815.90	
30/06/2018 PA SALAIRES 06/2018	*	1 987.13	
31/07/2018 PA SALAIRES 07/2018	*	2 699.15	
31/08/2018 PA SALAIRES 08/2018	*	2 891.90	
30/09/2018 PA SALAIRES 09/2018	*	2 180.07	
31/10/2018 PA SALAIRES 10/2018	*	2 054.40	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
30/11/2018 PA SALAIRES 11/2018		* 3 823.59	
31/12/2018 PA SALAIRES 12/2018		* 2 383.20	
31/12/2018 PA SALAIRES 12/2018		* 20.94	
31/12/2018 OD FORMATION CONTINUE 2018	1 035.79	*	
31/01/2019 PA 01/2019 - Formation continue		2 474.04	
31/01/2019 PA 01/2019 - Formation continue		6.91	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 AMENDES ET PENALITES			675.00
09/08/2018 BA CHEQUE N.3820178 CONTRAVENTIO	675.00		
67520000 VAL COMPTABLE ELT ACTIF CORPOR			69 582.41
31/01/2019 OD Cession / Rebut au 31/01/2019	50 750.94		
31/01/2019 OD Cession / Rebut au 31/01/2019	18 831.47		
67560000 VAL COMPTABLE ELT ACTIF FINANC			13 250.00
31/01/2019 OD Cession / Rebut au 31/01/2019	13 250.00		
68750000 DOTATIONS PROV EXCEPTIONNELLES			190 240.51
31/01/2019 EI PROV CLIENTS DOUTEUX	190 240.51		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77100000 PRODUITS EXCEP OPERAT GESTION			3 231.90
31/01/2019 OD TNS C GOUBLY AJUSTEMENT		3 231.90	
77520000 PRODUITS CESSION ELT ACTIFS CO			20 000.00
15/10/2018 VT BREMENS RACHAT MOBILIER BUREA		20 000.00	
77560000 PRODUITS CESSION ELT ACTIF FI			13 250.00
26/11/2018 BA BORD 88 DEPOT GARANTIE SCI DU		13 250.00	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/01/2019 12	Exercice N-1 31/01/2018 13	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	96	1 464	1 368	93.44
20500000 LOGICIELS, BREVETS, LICENCES	6 736	6 736		
28050000 AMORTISSEMENT LOGICIELS	6 640	5 272	1 368	25.95
FONDS COMMERCIAL	35 013	146 827	111 814	76.15
20700000 MALI FUSION	35 013	146 827	111 814	76.15
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	153 429	84 353	69 076	81.89
21810000 INSTALLATIONS GÉNÉRALES	11 900	161 088	149 188	92.61
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU	41 644	39 540	2 105	5.32
21840000 MOBILIER DE BUREAU	143 326	27 603	115 723	419.24
28181000 AMORT. INSTALLATIONS GÉNÉRALES	759	110 570	109 811	99.31
28183000 AMORT. MATÉRIEL DE BUREAU	32 949	24 536	8 413	34.29
28184000 AMORT. MOBILIER DE BUREAU	9 733	8 771	962	10.96
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	90 145	29 360	60 785	207.03
27500000 DÉP TS ET CAUTIONNEMENTS	90 145	29 360	60 785	207.03
Total II	278 683	262 004	16 679	6.37
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	12 687 844	7 345 725	5 342 119	72.72
41100000 CLIENTS	9 779 243	7 224 521	2 554 722	35.36
41600000 CLIENTS DOUTEUX 19.6%	6 996	7 514	518	6.90
41600001 CLIENTS DOUTEUX 20%	942 511	296 426	646 085	217.96
41810000 CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	2 736 389	9 964	2 726 425	NS
49100000 DÉPRECIATION COMPTES CLIENTS	777 295	192 700	584 595	303.37
AUTRES CREANCES	2 992 647	538 305	2 454 342	455.94
40100000 FOURNISSEURS	8 931	11	8 920	NS
40980000 AVOIRS . RECEVOIR	6 808	10 049	3 241	32.25
43870000 IJSS	1 104	2 882	1 778	61.68
44526100 TVA DÉDUCTIBLE INTRACOM PRESTA	7 929		7 929	
44566000 TVA DÉDUCTIBLE SUR ABS	108 133	52 973	55 160	104.13
44567000 CREDIT TVA A REPORTER	1 074	1 074		
44571200 TVA COLLECTEE 8.5%	1 739	3 364	1 626	48.32
44586000 TVA S/ FNP	257 086	57 243	199 844	349.12
44587000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR		88 339	88 339	100.00
44870000 ETAT - PRODUITS A RECEVOIR		2 370	2 370	100.00
45110000 CCOMPTÉ COURANT EPSA INTERNATI	1 442 786	320 000	1 122 786	350.87
45120000 COMPTE COURANT EPSA	1 150 000		1 150 000	
46713400 NDF B.CHARDINY	34		34	
46720000 SCI L'EUROPE	7 022		7 022	
DISPONIBILITES	1 551 292	3 207 924	1 656 632	51.64
51210000 BNP	1 528 832	3 207 895	1 679 063	52.34
51240000 BANQUE NUGER	22 431		22 431	
53100000 CAISSE	29	29		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	376 394	51 693	324 701	628.13
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	376 394	51 693	324 701	628.13
Total III	17 608 176	11 143 647	6 464 529	58.01

DETAIL BILAN ACTIF

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/01/2019 12	Exercice N-1 31/01/2018 13	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	8 400	8 400		
10130000 CAPITAL APPELÉ VERSÉ	8 400	8 400		
RESERVE LEGALE	840	840		
10610000 RÉSERVE LÉGALE	840	840		
RESERVES REGLEMENTEES	38 217		38 217	
10640000 RESERVE SPECIALE CICE	38 217		38 217	
AUTRES RESERVES	6 370 558	2 689 835	3 680 723	136.84
10680000 AUTRES RÉSERVES	6 370 558	2 689 835	3 680 723	136.84
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	5 465 872	3 718 940	1 746 933	46.97
Total I	11 883 887	6 418 015	5 465 872	85.16
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		10 310	10 310	100.00
51240000 BANQUE NUGER		10 310	10 310	100.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	3 652	1 355 740	1 352 088	99.73
16500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	3 652	3 652		
17100000 DETTES RATTACHEES PARTICIPATIO		132 000	132 000	100.00
45100000 COMPTE COURANT FINANCIERE 7P		1 220 088	1 220 088	100.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 279 111	586 232	1 692 879	288.77
40100000 FOURNISSEURS	728 148	235 215	492 933	209.57
40810000 TOTAL FNP	1 550 963	351 017	1 199 946	341.85
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 617 155	2 341 952	1 275 203	54.45
42100000 PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	172 967	207 403	34 436	16.60
42820000 PROVISIONS CP	212 367	167 896	44 471	26.49
42860000 PERSONNEL CHARGES . PAYER	49 500		49 500	
42861000 INTÉRESSEMENT . PAYER	100 000	100 000		
43100000 URSSAF	105 189	124 898	19 709	15.78
43730000 APICIL RETRAITE	34 738	43 872	9 133	20.82
43780000 GRAS SAVOYE	57 907	7 057	50 851	720.59
43820000 PROVISION CHARGES SOCIALES SUR	92 346	73 734	18 612	25.24
43860000 ORG. SOCIAUX CHARGES . PAYER	34 619	32 900	1 719	5.22
44210000 ETAT - IMPOTS ET TAXES RECOUVR	20 782		20 782	
44400000 ETAT - IMP T SUR LES SOCIÉTÉS		19 938	19 938	100.00
44527100 TVA COLLECTÉE INTRACOM PRESTE	7 929		7 929	
44551000 TVA . DÉCAISSER	223 017	194 277	28 740	14.79
44571000 TVA COLLECTÉE 19,6 %	5 454	5 454		
44571100 TVA COLLECTÉE 20,0 %	1 779 795	1 259 564	520 231	41.30
44587000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR	456 065		456 065	
44860000 ETAT - CHARGES . PAYER	213 948	69 784	144 164	206.59
44862000 CAP TAXE D'APPRENTISSAGE	19 090	16 664	2 426	14.56
44863000 CAP FORMATION CONTINUE	31 443	18 512	12 931	69.85
AUTRES DETTES	103 054	693 403	590 350	85.14
41100000 CLIENTS	63 684	98 851	35 167	35.58
41980000 AVOIRS A ETABLIR		540 000	540 000	100.00
46700000 DÉBITEURS ET CRÉDITEURS DIVERS	847	24 244	23 396	96.50
46710000 NOTES DE FRAIS	19 773		19 773	
46710100 NDF F. JAMET	15 125	4 422	10 703	242.07

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/01/2019 12		Exercice N-1 31/01/2018 13		Ecart N / N-1	
						Euros	%
46710200	NDF N. GONCALVES				2 421	2 421	100.00
46710300	NDF J. ANTONA		1 771		3 388	1 617	47.73
46710400	NDF A. BEAUMER/ROBERT		1 184		133	1 050	787.94
46710500	NDF S. ARCHINARD				9 357	9 357	100.00
46710800	NDF G. LEROY				154	154	100.00
46711000	NDF V. LO GUASTO		46		46		
46711200	NDF C. GRIS				93	93	100.00
46711700	NDF L. GALY				228	228	100.00
46712000	NDF C. GILLES				701	701	100.00
46712500	NDF M.MAUREL				103	103	100.00
46712700	NDF E.SANCHEZ				9	9	100.00
46712800	NDF T.BLANCHARD				1 072	1 072	100.00
46713000	NDF K.MAIZI				3	3	100.00
46713100	NDF G.VAUDABLE				653	653	100.00
46713200	NDF S.DAVID				86	86	100.00
46713300	NDF M. MAURY				606	606	100.00
46713400	NDF B.CHARDINY				711	711	100.00
46713500	NDF M.ESCOFFIER/MILLIAT				77	77	100.00
46713800	NDF C.MENDY		625		1 396	771	55.25
46714000	NDF S.GOUBIN				612	612	100.00
46714200	NDF K. DIAB TAHAR				137	137	100.00
46714300	NDF C.GOUBLY				2 496	2 496	100.00
46714900	NDF L. MARCHAND				11	11	100.00
46715000	NDF H. TRACOL				634	634	100.00
46715400	NDF C.MAUGER				57	57	100.00
46715500	NDF S. DE MENTHON				65	65	100.00
46715600	NDF A.BELLIT				65	65	100.00
46719000	NDF Q.OURY				576	576	100.00
Total IV			6 002 972		4 987 637	1 015 335	20.36
TOTAL GENERAL			17 886 859		11 405 652	6 481 207	56.82

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2019 12	Exercice N-1 31/01/2018 13	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	16 361 792	10 636 563	5 725 229	53.83
70610000 HONORAIRES	16 269 868	10 587 702	5 682 166	53.67
70611000 HONORAIRES 8.5%	91 608	21 973	69 635	316.91
70614000 HONORAIRES EXO	316		316	
70880000 AUTRES PRODUITS ACTIV ANNEXES		26 888	26 888	100.00
Chiffre d'affaires NET	16 361 792	10 636 563	5 725 229	53.83
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	21 718	8 837	12 881	145.75
78174000 REPRISE PROV. DEPREC. CREANCES		237	237	100.00
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	11 001		11 001	
79164000 TRANSF CHARGES AVANTAGES EN NA	10 717	8 600	2 117	24.61
AUTRES PRODUITS	120	12	109	925.75
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	120	12	109	925.75
Total des Produits d'exploitation	16 383 630	10 645 412	5 738 218	53.90
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	2 811 231	1 412 987	1 398 244	98.96
60410000 SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	1 301 075	462 606	838 469	181.25
60611000 ELECTRICITÉ	6 938	5 612	1 326	23.63
60614000 CARBURANT	26 127	16 812	9 314	55.40
60630000 PETIT ÉQUIPEMENT	9 272	1 677	7 595	452.91
60631000 PETIT MATÉRIEL INFORMATIQUE	4 739	14 378	9 639	67.04
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	11 854	10 281	1 573	15.30
61220000 CREDIT BAIL VEHICULE C.GOUBLY	13 297		13 297	
61310000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	206 732	134 144	72 588	54.11
61322000 LOCATION PLACES PARKING	9 690	12 581	2 890	22.98
61330000 LOCATION DIVERSE COURTE DUREE	70		70	
61350100 LOCATION VÉHICULE S ARCHINARD	7 649	8 884	1 235	13.90
61350200 LOCATION VÉHICULE F JAMET	8 324	8 884	560	6.31
61350300 LOCATION VÉHICULE N GONCALVES	7 492	7 665	173	2.25
61350400 LOCATION VÉHICULE J ANTONA	8 674	8 884	210	2.37
61350500 LOCATION VÉHICULE A BEAUMER	8 086	8 900	815	9.16
61350600 LOCATION VÉHICULE M.MAUREL	5 073	5 692	619	10.88
61350700 LOCATION VÉHICULE CONSULTANTS	5 135	5 082	53	1.04
61350800 LOCATION VEHICULE S.GOUBIN	5 693	3 586	2 107	58.75
61350900 LOCATION VEHICULE CONSULTANTS	5 198	1 613	3 585	222.29
61351000 LOCATIONS VÉHICULES COURTE DUR	7 159	6 988	171	2.45
61351100 LOCATION VEHICULE C.GRIS	4 279		4 279	
61351300 LOCATION VEHICULE CONSULTANT	1 989		1 989	
61353000 LOCATION COPIEUR LONGUE DURÉE	3 989	1 757	2 232	127.06
61354000 LOCATION FONTAINE SERVICES	235	498	263	52.82
61355000 LOCATION MACHINES A CAFE	1 819		1 819	
61356000 LOCATION SOLUTION	195 000		195 000	
61400000 CHARGES LOCATIVES	33 927	14 606	19 321	132.29
61410000 CHARGES LOCATIVES - TF	30 993	18 087	12 906	71.35
61520000 ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER	30 863	13 111	17 752	135.40
61550000 ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERS	36 896	4 046	32 850	811.95
61560000 SALES FORCE	39 547	33 358	6 189	18.55
61561000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	41 632	18 021	23 611	131.02
61610000 ASSURANCES PROFESSIONNELLES	9 923	3 689	6 234	169.01
61620000 ASSURANCE LLD VÉHICULES	7 789	5 951	1 838	30.89
61630000 CHARTIS RC MANDATAIRES	970	1 051	81	7.69
61640000 ASSURANCES MULTIRISQUES	934	950	16	1.70

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/01/2019 12	31/01/2018 13	Euros	%
61810000	DOCUMENTATION GÉNÉRALE	39	1 140	1 100	96.56
61820000	THÈSE FRÉDÉRIC JAMET		396	396	100.00
61830000	DOCUMENTATION TECHNIQUE	11 816	11 942	126	1.05
61840000	FORMATION	3 110	7 578	4 468	58.96
61850000	FRAIS DE COLLOQUES, SEMINAIRES	50 225	170 912	120 687	70.61
62220000	COMMISSIONS VERSÉES	50 051	38 015	12 035	31.66
62260000	HONORAIRES EC	11 599	10 950	649	5.93
62261000	HONORAIRES SOCIAL	4 594	17 725	13 131	74.08
62262000	HONORAIRES JURIDIQUES	2 427	13 109	10 682	81.49
62263000	HONORAIRES AUTRES-CONSEIL	183 506	56 335	127 171	225.74
62270000	FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	1 147	969	178	18.33
62280000	DIVERS	160	303	143	47.20
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS	33 629	2 354	31 275	NS
62311000	PUBLICITÉ ET COMMUNICATION	12 410	2 563	9 847	384.18
62340000	CADEAUX CLIENTÈLE	44 433	28 250	16 182	57.28
62380000	DONS	1 500		1 500	
62410000	TRANSPORT SUR ACHATS	43		43	
62510000	FRAIS DE DEPLACEMENT NDF	126 352	19 956	106 396	533.17
62510100	FRAIS DÉPLACEMENTS F. JAMET	9 627	4 531	5 096	112.48
62510200	FRAIS DÉPLACEMENTS N. GONCALVE	9 330	9 743	412	4.23
62510300	FRAIS DÉPLACEMENTS J. ANTONA	10 288	4 851	5 437	112.07
62510400	FRAIS DÉPLACEMENTS A. BEAUMER	3 718	1 604	2 114	131.83
62510500	FRAIS DÉPLACEMENTS S. ARCHINAR	16 488	12 662	3 825	30.21
62510800	FRAIS DÉPLACEMENTS G. LEROY		4 928	4 928	100.00
62511000	FRAIS DÉPLACEMENTS V. LO GUAST		46	46	100.00
62511200	FRAIS DÉPLACEMENTS C. GRIS		6 168	6 168	100.00
62511400	FRAIS DÉPLACEMENTS L. GALY		3 583	3 583	100.00
62511900	FRAIS DÉPLACEMENT M. RILLIOT		374	374	100.00
62512000	FRAIS DÉPLACEMENT C. GILLES		4 046	4 046	100.00
62512500	FRAIS DÉPLACEMENTS M. MAUREL		2 203	2 203	100.00
62512600	FRAIS DÉPLACEMENTS X. LE DELEY		702	702	100.00
62512700	FRAIS DÉPLACEMENTS E. SANCHEZ		2 298	2 298	100.00
62512800	FRAIS DEPLACEMENTS T. BLANCHARD		3 520	3 520	100.00
62513000	FRAIS DEPLACEMENT K. MAIZI		3 600	3 600	100.00
62513100	FRAIS DEPLACEMENTS G. VAUDABLE		3 364	3 364	100.00
62513200	FRAIS DEPLACEMENTS S. DAVID		204	204	100.00
62513300	FRAIS DEPLACEMENTS M. MAURY		6 096	6 096	100.00
62513400	FRAIS DEPLACEMENTS B. CHARDINY		1 849	1 849	100.00
62513500	FRAIS DEPLACEMENTS M. ESCOFFIER		189	189	100.00
62513700	FRAIS DEPLACEMENTS C. DELAROA		117	117	100.00
62513800	FRAIS DEPLACEMENTS C. MENDY		4 942	4 942	100.00
62513900	FRAIS DEPLACEMENTS I. JUILLET		72	72	100.00
62514000	FRAIS DEPLACEMENTS S. GOUBIN		3 525	3 525	100.00
62514100	FRAIS DEPLACEMENTS M. CHAPON		231	231	100.00
62514200	FRAIS DEPLACEMENTS K. DIAB TAH		261	261	100.00
62514300	FRAIS DEPLACEMENTS C. GOUBLY		2 233	2 233	100.00
62514400	FRAIS DEPLACEMENTS L. MONTEIL		97	97	100.00
62514500	FRAIS DEPLACEMENTS M. SOUABEG		105	105	100.00
62514600	FRAIS DEPLACEMENTS C. LAMARTINI		52	52	100.00
62514700	FRAIS DEPLACEMENTS S. BLIN		996	996	100.00
62514800	FRAIS DEPLACEMENTS S. DUBOIS		228	228	100.00
62515000	FRAIS DEPLACEMENTS H. TRACOL		573	573	100.00
62515100	FRAIS DEPLACEMENTS S. HAMANI		157	157	100.00
62515200	FRAIS DEPLACEMENTS A. ABOVIAN		233	233	100.00
62515400	FRAIS DEPLACEMENTS C. MAUGER		60	60	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/01/2019 12	Exercice N-1 31/01/2018 13	Ecart N / N-1	
				Euros	%
62515500	FRAIS DEPLACEMENTS S. DE MENTH		268	268	100.00
62515600	FRAIS DEPLACEMENTS A.BELLIT		65	65	100.00
62515700	FRAIS DEPLACEMENTS C.COVAL		79	79	100.00
62519000	FRAIS DEPLACEMENTS Q.OURY		1 840	1 840	100.00
62520000	INDEMNITES KM	966		966	
62520200	INDEMNITES KM C. GRIS		246	246	100.00
62520500	INDEMNITES KM M.RILLIOT		38	38	100.00
62520800	INDEMNITES KM X. LE DELEY		33	33	100.00
62521100	INDEMNITES KM G.VAUDABLE		269	269	100.00
62521200	INDEMNITES KM B.CHARDINY		539	539	100.00
62521300	INDEMNITES KM Q.OURY		10	10	100.00
62521400	INDEMNITES KM S.DAVID	10		10	
62570000	RÉCEPTIONS	23 144	16 835	6 309	37.48
62570100	FRAIS RÉCEPTION F. JAMET		4 242	4 242	100.00
62570200	FRAIS RÉCEPTION N. GONCALVES		23	23	100.00
62570300	FRAIS RÉCEPTION J. ANTONA		2 032	2 032	100.00
62570400	FRAIS RÉCEPTION A. BEAUMER		547	547	100.00
62570500	FRAIS RÉCEPTION S. ARCHINARD		716	716	100.00
62570900	FRAIS DE RECEPTION E.SANCHEZ		50	50	100.00
62571000	FRAIS RECEPTION K. MAIZI		3	3	100.00
62571100	FRAIS RECEPTION M.MAURY		20	20	100.00
62571200	FRAIS RECEPTION C.GOUBLY		233	233	100.00
62571300	FRAIS DE RECEPTION M.MAUREL		272	272	100.00
62610000	TÉLÉPHONE	401	277	124	44.55
62611000	TÉLÉPHONE MOBILE	19 743	18 229	1 514	8.31
62620000	AFFRANCHISSEMENT	8 946	6 512	2 434	37.37
62630000	CITRIX RÉUNION EN LIGNE	9 559	4 997	4 562	91.31
62640000	INTERNET	8 616	6 185	2 431	39.30
62700000	FRAIS BANCAIRES	4 205	4 114	91	2.22
62810000	COTISATIONS	4 421	4 811	390	8.11
62840000	FRAIS DE RECRUTEMENT PERSONNEL	45 500	27 015	18 485	68.43
62881000	FRAIS GESTION ARVAL	166	156	10	6.15
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		293 609	178 430	115 179	64.55
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	17 308	16 664	645	3.87
63330000	FORMATION PROFESSIONNELLE CONT	33 268	19 016	14 251	74.94
63510000	CFE	22 144	7 046	15 098	214.28
63511000	CVAE	213 124	126 399	86 725	68.61
63520000	TVS	7 765	5 434	2 331	42.90
63580000	AUTRES DROITS		3 871	3 871	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS		2 985 787	2 292 730	693 058	30.23
64110000	SALAIRES BRUTS	2 808 991	2 496 949	312 041	12.50
64111000	PROVISIONS PRIMES	49 500	359 964	409 464	113.75
64120000	CONGÉS PAYÉS	44 471	92 695	48 224	52.02
64140000	INDEMNITES TRANSPORT	9 451	5 798	3 653	63.00
64141000	INDEMNITES DE STAGES	53 992	38 107	15 885	41.69
64142000	INDEMNITES DE RUPTURE	8 666	10 544	1 878	17.81
64170000	AVANTAGES EN NATURE VÉHICULE	10 717	8 600	2 117	24.61
CHARGES SOCIALES		1 377 078	1 021 379	355 699	34.83
64510000	COTISATIONS URSSAF	874 366	738 745	135 621	18.36
64530000	COTISATIONS RETRAITE	257 978	247 418	10 559	4.27
64570000	CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS PA	18 612	40 834	22 223	54.42
64571000	PROVISION CHARG. SOC SUR PRIME	24 750	179 982	204 732	113.75

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/01/2019	12	31/01/2018	13	Euros	%
64580000 COTISATIONS PRÉVOYANCE	57 296		43 899		13 397	30.52
64581000 FORFAIT SOCIAL INTÉRESSEMENT	19 457		19 436		21	0.11
64710000 INTÉRESSEMENT	94 106		97 179		3 073	3.16
64712000 ABONDEMENT PEE	62 552		37 709		24 843	65.88
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL	3 772		2 284		1 487	65.11
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	3 577		8 590		5 013	58.36
64860000 ASSURANCE GSC	9 031		3 483		5 548	159.25
64900000 CICE	48 418		38 217		10 201	26.69
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	26 860		47 072		20 212	42.94
68111000 DOT. AMORT. IMPOS INCORPORELLE	1 368		1 560		192	12.30
68112000 DOT. AMORT. IMPOS CORPORELLES	25 492		45 512		20 020	43.99
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	394 355		49 222		345 133	701.18
68174000 DOT. DÉPRÉ. CRÉANCES CLIENTS	394 355		49 222		345 133	701.18
AUTRES CHARGES	297		39		258	668.98
65800000 CHARGES DIVERSES	297		39		258	668.98
Total des Charges d'exploitation	7 889 218		5 001 859		2 887 359	57.73
Résultat d'exploitation	8 494 412		5 643 553		2 850 859	50.52
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES			49		49	100.00
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS			49		49	100.00
Total des Produits financiers			49		49	100.00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			11 820		11 820	100.00
66116000 INTÉRÊTS DES EMPRUNTS			11 820		11 820	100.00
Total des Charges financières			11 820		11 820	100.00
Résultat financier			11 772		11 772	100.00
Résultat courant avant impôts	8 494 412		5 631 782		2 862 631	50.83
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	3 232				3 232	
77100000 PRODUITS EXCEP OPERAT GESTION	3 232				3 232	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	33 250				33 250	
77520000 PRODUITS CESSION ELT ACTIFS CO	20 000				20 000	
77560000 PRODUITS CESSION ELT ACTIF FI	13 250				13 250	
Total des Produits exceptionnels	36 482				36 482	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	675		16 742		16 067	95.97
67120000 AMENDES ET PENALITES	675				675	
67200000 CHARGES EXERCICES ANTÉRIEURS			16 742		16 742	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	82 832				82 832	
67520000 VAL COMPTABLE ELT ACTIF CORPOR	69 582				69 582	
67560000 VAL COMPTABLE ELT ACTIF FINANC	13 250				13 250	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

Date 15/05/2019	Tableau de cohérence des liasses fiscales Client 035190 7PARTINERS 62 RUE DE BONNEL 69003 LYON	Référence	Page 1
Collaborateur MA LYON SGO		Exercice 01/02/2018 31/01/2019	

[illegible]

7PARTNERS
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 8.400 euros
Siège social : 62 rue de Bonnel, 69003 Lyon
535 354 906 RCS Lyon

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 19 JUILLET 2019

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 5.465.872 € au compte « Report à Nouveau ».

"Certifié conforme"

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a vertical line and a horizontal stroke.



7PARTNERS

Société par actions simplifiée au capital de 8 400 Euros

RCS LYON 535 354 906

62 rue Bonnel

Immeuble l'Europe

69003 Lyon

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2019

7PARTNERS**Rapport du Commissaire aux comptes sur
les comptes annuels****Exercice clos le 31 janvier 2019**

A l'assemblée générale de la société 7PARTNERS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 7PARTNERS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion***Référentiel audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la « Informations complémentaires » de l'annexe des comptes annuels relative aux produits et charges exceptionnels.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues pour la reconnaissance du chiffre d'affaires et procédé à des tests pour vérifier par sondages le correct rattachement des produits et des charges à la période concernée.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie

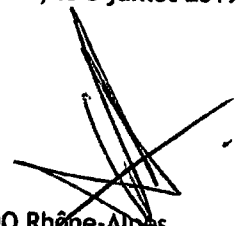
significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Echirolles, le 8 juillet 2019



BDO Rhône-Alpes
Représentée par Maxime TRIPIER
Commissaire aux comptes

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/01/2019 12			Exercice N-1 31/01/2018 13	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 736	6 640	96	1 464	1 368	93.44
	Fonds commercial (1)	35 013		35 013	146 827	111 814	76.15
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	196 870	43 441	153 429	84 353	69 076	81.89
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	90 145		90 145	29 360	60 785	207.03
	Total II	328 764	50 081	278 683	262 004	16 679	6.37
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	13 465 139	777 295	12 687 844	7 345 725	5 342 119	72.72
	Autres créances	2 992 647		2 992 647	538 305	2 454 342	455.94
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 551 292		1 551 292	3 207 924	1 656 632	51.64
	Charges constatées d'avance (3)	376 394		376 394	51 693	324 701	628.13
	Total III	18 385 471	777 295	17 608 176	11 143 647	6 464 529	58.01
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	18 714 236	827 377	17 886 859	11 405 652	6 481 207	56.82

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont 3 plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/01/2019 12	Exercice N-1 31/01/2018 13	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 400) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 400	8 400		
	Réserves				
	Réserve légale	840	840		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	38 217		38 217	
	Autres réserves	6 370 558	2 689 835	3 680 723	136.84
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 465 872	3 718 940	1 746 933	46.97
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	11 883 887	6 418 015	5 465 872	85.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires		10 310	10 310	100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		1 355 740	1 352 088	99.73
	Concours bancaires courants	3 652			
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 279 111	586 232	1 692 879	288.77
	Dettes fiscales et sociales	3 617 155	2 341 952	1 275 203	54.45
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	103 054	693 403	590 350	85.14
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	6 002 972	4 987 637	1 015 335	20.36
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		17 886 859	11 405 652	6 481 207	56.82

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 002 972 4 987 637

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2019 12			Exercice N-1 31/01/2018 13		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	16 361 792		16 361 792	10 636 563		5 725 229	53.83
Chiffre d'affaires NET	16 361 792		16 361 792	10 636 563		5 725 229	53.83
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			21 718	8 837		12 881	145.75
Autres produits			120	12		109	925.75
Total des Produits d'exploitation (I)			16 383 630	10 645 412		5 738 218	53.90
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 811 231	1 412 987		1 398 244	98.96
Impôts, taxes et versements assimilés			293 609	178 430		115 179	64.55
Salaires et traitements			2 985 787	2 292 730		693 058	30.23
Charges sociales			1 377 078	1 021 379		355 699	34.83
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			26 860	47 072		20 212	42.94
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			394 355	49 222		345 133	701.18
Dotations aux provisions							
Autres charges			297	39		258	668.98
Total des Charges d'exploitation (II)			7 889 218	5 001 859		2 887 359	57.73
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			8 494 412	5 643 553		2 850 859	50.52
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/01/2019 12	31/01/2018 13	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		49	49	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		49	49	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		11 820	11 820	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		11 820	11 820	100.00
2. Résultat financier (V-VI)		11 772	11 772	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 494 412	5 631 782	2 862 631	50.83
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 232		3 232	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	33 250		33 250	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	36 482		36 482	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	675	16 742	16 067	95.97
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	82 832		82 832	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	190 241		190 241	
Total VIII	273 748	16 742	257 006	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	237 266	16 742	220 524	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 791 274	1 896 100	895 174	47.21
Total des produits (I+III+V+VII)	16 420 112	10 645 461	5 774 651	54.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 954 240	6 926 521	4 027 719	58.15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 465 872	3 718 940	1 746 933	46.97

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

13 297

ANNEXE

Exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 48 418 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019



Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	153 563		
Installations générales agencements aménagements divers	161 088		18 720
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	67 142		190 431
TOTAL	228 230		209 151
Autres participations			271 148
Prêts, autres immobilisations financières	29 360		74 035
TOTAL	29 360		345 183
TOTAL GENERAL	411 154		554 334

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		111 814	41 749	41 749
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers		167 908	11 900	11 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		72 603	184 970	184 970
TOTAL		240 511	196 870	196 870
Autres participations		271 148		
Prêts, autres immobilisations financières		13 250	90 145	90 145
TOTAL		284 398	90 145	90 145
TOTAL GENERAL		636 723	328 764	328 764

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	5 272	1 368		6 640
Installations générales agencements aménagements divers	110 570	7 346	117 157	759
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 307	18 146	8 771	42 682
TOTAL	143 877	25 492	125 928	43 441
TOTAL GENERAL	149 149	26 860	125 928	50 081

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 368				
TOTAL					
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 346				
Matériel de bureau informatique mobilier	18 146				
TOTAL	25 492				
TOTAL GENERAL	26 860				

ANNEXE

Exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	192 700	584 595			777 295
TOTAL	192 700	584 595			777 295
TOTAL GENERAL	192 700	584 595			777 295
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		394 355 190 241			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	90 145		90 145
Clients douteux ou litigieux	949 507	949 507	
Autres créances clients	12 515 632	12 515 632	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 104	1 104	
Taxe sur la valeur ajoutée	375 961	375 961	
Groupe et associés	2 592 786	2 592 786	
Débiteurs divers	22 795	22 795	
Charges constatées d'avance	376 394	376 394	
TOTAL	16 924 325	16 834 180	90 145

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	3 652	3 652		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 279 111	2 279 111		
Personnel et comptes rattachés	534 834	534 834		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	324 799	324 799		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 472 261	2 472 261		
Autres impôts taxes et assimilés	285 262	285 262		
Autres dettes	103 054	103 054		
TOTAL	6 002 972	6 002 972		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
EPSA INTERNATIONAL	1.0000	8 400			8 400



ANNEXE

Exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels brevets et licences	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 736 389
Autres créances	7 912
Total	2 744 301

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 550 963
Dettes fiscales et sociales	753 312
Total	2 304 275

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	376 394
Total	376 394



ANNEXE

Exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	58
Employés	5
Total	63

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

NEANT

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

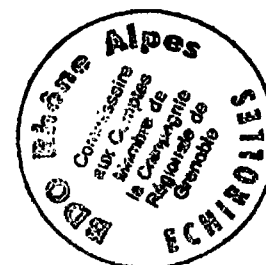
Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

L'acquisition des titres de la société AOSCE est assortie d'une clause de garantie de passif dont les conditions sont les suivantes:

- Seuil de déclenchement : 2 K€
- Plafond : 50 K€
- Terme : sur le plan fiscal, social, et en matière de revendication salariale, jusqu'à l'expiration de la prescription légale applicable au droit de contrôle, de rehaussement et / ou de condamnation pour la période antérieure à la date de réalisation, et en tous autres domaines, jusqu'au 31 décembre 2020.



ANNEXE

Exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

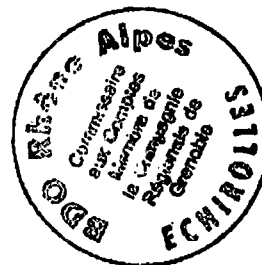
(PCG Art. 831-2/13)

La direction a revu les dépréciations des créances clients afin d'être en phase avec la méthode appliquée au sein du Groupe EPSA. Ceci a conduit à déprécier davantage les créances antérieures à l'entrée de 7PARTNERS dans le Groupe EPSA pour un montant total de 190k€ qui a été constaté en résultat exceptionnel.

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

NEANT





7PARTNERS

RCS Lyon 535 354 906

62 rue de Bonnel
Immeuble de l'Europe
69003 LYON

**Rapport spécial du Commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 janvier 2019

7PARTNERS**Rapport spécial du Commissaire aux
comptes sur les conventions réglementées****Assemblée Générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 janvier 2019**

A l'assemblée générale de la société 7PARTNERS,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons
notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été
données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous
avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans
avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence
d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la
conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de
la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes
relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au
cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en
application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

A Echirolles, le 8 juillet 2019


BDO Rhône-Alpes
Représentée par Maxime TRIPIER
Commissaire aux comptes